

Communiqué de presse

comparis.ch sur les gagnants et perdants d'une caisse unique

La caisse unique punirait les assurés économes

L'introduction d'une caisse unique modifierait la répartition de la charge des primes en Suisse. Les régions rurales risquent de voir leurs primes augmenter, tout comme les assurés ayant opté pour des modèles alternatifs et une franchise élevée. Selon les adversaires du projet, 59 % des assurés payeraient plus de primes et 41 % moins.

Zurich, le 11 août 2014 – Si la caisse unique existait déjà, les payeurs de primes les plus économes seraient les premiers à payer plus. C'est ce que révèle une analyse du comparateur sur Internet comparis.ch. La population des régions rurales serait perdante, tout comme les assurés avec une franchise élevée, un modèle alternatif ou une assurance avantageuse. 59 % des assurés ressortiraient perdants ; 41 % gagnants. Le nombre de perdants serait encore plus élevé si l'on compte également les parents qui paient les primes en forte hausse de leurs enfants, disent les calculs des adversaires de la caisse unique.

Vérifier sa propre prime

Dès maintenant, tout payeur de primes a la possibilité d'évaluer l'impact qu'aurait aujourd'hui une caisse unique sur ses primes. Comme lors de la votation sur la caisse unique de 2007, comparis.ch propose un calculateur de primes de caisse unique sur Internet. Pour les besoins des calculs ci-dessous et du calculateur de primes, comparis.ch n'a pu s'appuyer que sur les bases des adversaires d'une caisse unique. En effet, malgré des demandes répétées, les partisans du projet n'ont pas souhaité divulguer des informations détaillées. Ils parlent pourtant d'économies annuelles importantes (cf. encadré). comparis.ch regrette sincèrement que les partisans du projet n'aient pas souhaité s'exprimer concernant le calcul précis des primes.

Avec une caisse unique, les facteurs suivants ont une incidence sur le montant des primes des adultes et jeunes adultes à partir de 18 ans :

Régions de primes – Dans les régions où les coûts de la santé sont bas, plutôt les régions rurales, les assurés devraient aujourd'hui, en principe, payer des primes plus élevées avec l'introduction d'une caisse unique. Inversement, dans les régions où les coûts de la santé sont élevés, plutôt les régions urbaines, ils en payeraient moins. Voilà le résultat d'une analyse des primes par régions de primes. Dans les 11 cantons comptant plusieurs régions de primes, la région de primes n°1 se caractérise par des coûts de la santé plus élevés (donc plutôt urbaine) ; les régions de primes n°2 et 3, quant à elles, par des coûts de la santé relativement bas (donc plutôt rurales). 56 % des assurés issus des régions 2 et 3 devraient payer des primes plus importantes avec une caisse unique et 44 % moins. Dans la région de primes n°1, ce serait exactement l'inverse : 58 % des assurés paieraient moins et 42 % plus. Les 15 cantons restants ne comptent qu'une seule région de prime et ne présentent donc pas ce phénomène.

« Les régions rurales, où les coûts de la santé sont plus bas, devraient alors payer pour les régions urbaines, qui consomment davantage de prestations médicales. La population rurale n'est plus récompensée pour sa consommation modérée des prestations de santé », relève Felix Schneuwly, expert en assurance maladie chez comparis.ch. Les partisans de la caisse unique s'attendent eux aussi à la suppression des régions de primes.

Franchise – Avec l'introduction d'une caisse unique, les assurés avec une franchise élevée devraient aujourd'hui payer plus en moyenne ; les assurés avec une franchise plus basse, moins. Aujourd'hui, plus d'un million d'assurés ont 2500 francs de franchise. Une caisse unique augmenterait leurs primes de 84 francs en moyenne par mois. Les 2,9 millions d'assurés avec 300 francs de franchise auraient en moyenne 36 francs en moins à payer. Par conséquent, la

suppression des franchises augmenterait aussi le volume des coûts des prestations. En effet, avec une franchise à option, les assurés paient eux-mêmes une partie des prestations médicales, une franchise élevée étant, en principe, une incitation à une consommation modérée des prestations médicales.

Modèle d'assurance – Les affiliés à un modèle d'assurance alternatif (médecin de famille, Telmed ou HMO) auraient aujourd'hui tendance à être perdants en payant environ 30 francs de plus par mois en moyenne avec une caisse unique. En revanche, les assurés du modèle de base ressortiraient davantage gagnants avec une économie d'environ 30 francs par mois en moyenne sur leur prime.

Assureurs – Les assurés actuellement affiliés auprès d'une caisse moins chère paieraient aujourd'hui davantage avec une caisse unique ; ceux affiliés à une caisse plus chère, moins. Si l'on considère toutes les caisses d'au moins 5000 assurés de 18 ans et plus, la situation se présente comme suit : les plus grands perdants, en moyenne, seraient les personnes affiliées auprès d'Assura, qui subiraient une augmentation de leurs primes de 50 francs par mois. À l'inverse, les plus grands gagnants seraient les assurés de Moove Sympany, avec une économie moyenne de 38 francs par mois.

Néanmoins, chaque groupe de gagnants mentionné plus haut compte aussi des perdants et chaque groupe de perdants des gagnants – car tous les facteurs, tels que l'assureur, le modèle, la région de primes et la franchise, ont une incidence sur le montant des primes. Les plus grands perdants, non pris en compte dans le calcul ci-dessus, seraient les enfants, dont la prime mensuelle augmenterait d'environ 250 francs en moyenne.

Reste que le modèle des partisans du projet ferait, lui aussi, des perdants et des gagnants. En effet, la suppression des régions de primes et des caisses privées modifierait la répartition du volume des primes. « En refusant d'indiquer, à l'approche de la votation, quels modèles bénéficieraient de quels rabais, les partisans du projet laissent les votants dans le flou concernant la manière dont ils souhaitent que l'initiative soit appliquée précisément », commente Felix Schneuwly.

Bases de calcul

Les adversaires du projet s'appuient sur l'avis d'experts

Les adversaires d'une caisse unique s'attendent à une augmentation annuelle de 4,6 milliards de francs. Les régions de primes, franchises, modèles alternatifs et réductions de primes pour les enfants et jeunes adultes seraient alors supprimés. Ils se basent sur une expertise juridique du professeur Ueli Kieser et un rapport d'expert du professeur émérite d'économie Peter Zweifel, qui a calculé les effets de l'initiative selon les bases de calcul des adversaires du projet.

Les partisans du projet tiennent aux modèles alternatifs

Les partisans de la caisse unique sont revenus sur leur accord initial de collaborer au calculateur de primes de comparis.ch. Ils s'attendent uniquement à une suppression des régions de primes et partent du principe que la modération des primes pour les enfants et jeunes adultes ainsi que les modèles alternatifs seraient maintenus. Selon leurs calculs, quelque 300 millions de francs seraient économisés par an, avec à moyen terme environ 2 milliards de francs par an. Ils n'ont cependant pas souhaité communiquer à comparis.ch comment seraient calculées les primes à l'avenir, p. ex. quelles réductions de primes s'appliqueraient selon eux aux modèles alternatifs.

Vous trouverez le calculateur des primes de caisse unique de comparis.ch sur www.comparis.ch/krankenkassen/info/einheitskrankenkasse

Pour de plus amples informations :

Felix Schneuwly

Expert en assurance maladie

Tél. : 044 360 34 00

Portable : 079 600 19 12

Courriel : media@comparis.ch

www.comparis.ch